

	<b>Conseil de la Vie Sociale</b> <b>Compte-rendu de réunion du</b> <b>Vendredi 7 juin 2019</b>
<b>Participants</b>	<b>Représentants des résidents :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Madame Huguette LAUER – Absente - excusée</li> <li>- Monsieur Yves GAUDENCE DELAITRE</li> <li>- Monsieur François GRANIER</li> <li>- Madame Suzanne COUTIN</li> <li>- Madame Marie-Louise BADARD</li> </ul> <b>Représentants des familles :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Madame Christine CATTIN</li> <li>- Madame Myriam PLANAS</li> <li>- Madame Christiane ROBIN</li> <li>- Madame Sylvie LACOMBE</li> </ul> <b>Représentante des bénévoles :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Madame Paulette GRUFFAZ</li> </ul> <b>Représentant du personnel :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Monsieur Alain PERRIER</li> </ul> <b>Représentants Résidence ;</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Monsieur PRUDHOMME - Directeur</li> <li>- Monsieur David REVIL - Gouvernant</li> <li>- Madame Agnès DELPUECH - Psychologue – Absente - excusée</li> <li>- Monsieur Laurent DELVAUX – Coordinateur de la vie sociale</li> <li>- Madame Emeline DECOUX – Cadre de santé</li> </ul> <b>Représentants de l’A.G.P.I.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Monsieur SECCHI Président</li> <li>- Monsieur René CROLARD</li> <li>- Madame Catherine PELLARIN – Absente - excusée</li> </ul> <b>Représentant de la Mairie :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Docteur MATHIEU / Madame Caroline TERRIER</li> </ul>
<b>Rédacteur</b>	Madame Christine CATTIN
<b>Destinataires</b>	Membres du CVS
<b>Prochaine réunion</b>	A déterminer

Le 7 juin 2019 se sont réunis les membres du Conseil de la Vie Sociale à la Résidence Paul Idier à Veyrier du Lac.

1- Composition du CVS- Election d'un Président

Pas de candidature pour le poste de Président. Question reportée au prochain CVS.

## 2- Informations sur la Résidence

Madame Coutin et Monsieur Gaudence Delaitre, tous deux résidents, font part de leur très grande satisfaction respective tant à l'égard du personnel que de la vie à Paul Idier.

Une nouvelle version du site internet de la résidence a été mise en ligne début juin, avec de nouvelles fonctionnalités : l'annonce d'évènements organisés au sein de la résidence, les membres du Conseil de la Vie Sociale ainsi que les comptes rendus des réunions du CVS, le menu de la semaine servi aux résidents, les programmes hebdomadaires des animations proposées.

L'adresse du site est [www.paul-idier.fr](http://www.paul-idier.fr)

## 3- RH

Monsieur Laurent Delvaux occupe le nouveau poste de « Coordinateur de la vie sociale » depuis le mois de mai, à raison de 20 heures par semaine ; il est présent tous les matins. Monsieur Delvaux fait part de projets, notamment sur l'ouverture vers l'extérieur. En effet, Il est essentiel que nous restions ouverts sur le territoire et que nous développions des partenariats actifs en lien avec les besoins des résidents

Laure Mahier a repris ses fonctions depuis le mois de mars, à mi-temps.

Trois étudiants habitent la résidence en contrepartie de services apportés aux résidents. (Transferts, déplacements, animations et présence auprès des résidents)

Qualité de vie au travail : depuis début juin, le personnel peut suivre des cours de yoga à Paul Idier.

## 4- Projet d'établissement

La réunion de lancement du projet s'est tenue le 14 mars 2019. Des groupes de travail ont été formés. Le projet vise à fixer les objectifs à atteindre pour les 5 prochaines années et à les mettre en œuvre collectivement.

## 5- Travaux

Ceux qui ont débuté début octobre 2018 se termineront fin juillet 2019. L'étanchéité de la toiture et de la terrasse est terminée. L'isolation a été faite en laine de roche.

Une nouvelle entrée va être faite avec un sas et une porte automatique.

Décision de repousser à 2021 (vs 2020) les travaux de rénovation des chambres.

## 6- Vie sociale

Madame Armanini, orthophoniste, cède sa place à un autre orthophoniste.

Présence d'un dentiste à la résidence ; l'ARS participe à son financement.

Démarche qualité : 27 évènements indésirables relevés sur l'année civile 2018. A chaque évènement correspond une fiche (modèle en pièce jointe)

OASIS : c'est une journée destinée aux personnes très fragilisées ; du personnel en nombre suffisant est dédié pour ces journées qui concernent 8 résidents à chaque fois.

Des repas thérapeutiques sont organisés depuis mi-juin (fin prévue mi-septembre) ; 3 résidents et 3 animateurs partagent un repas. L'idée est de « casser la routine » et de favoriser le partage dans un cadre plus intime.

Poursuite du processus de mutualisation de Paul Idier avec Le Parmelan à Annecy et avec Le Grand Chêne à Seynod : Paul Idier utilise le mini bus du Grand Chêne.

## 7- Situation des EHPAD

A Paul Idier les entrées ont été stoppées 3 mois, d'avril à juin.

Et Sillingy a fermé des lits.

Outre l'aspect financier, les difficultés résident en la mise en adéquation des besoins spécifiques des résidents avec les difficultés de recrutement et les conséquences sur l'organisation quotidienne du travail

## 8- Questions diverses

- Sur l'accueil des futurs résidents ainsi que sur l'accompagnement des familles, qu'il faudrait effectuer.
- Sur la présence constante de personnel en nombre suffisant dans le hall d'accueil l'après-midi lorsque les résidents sont installés là. Demande motivée par la nécessité d'apaiser des résidents.
- Sur les médaillons d'alarme que portent les résidents : demande que ceux-ci soient contrôlés.
- Sur les bas de contention : demande que ceux-ci soient mis correctement ; à défaut, les plis et bourrelets générés peuvent être très douloureux. Demande également que des contrôles soient effectués.
- Sur les appareils auditifs : demande qu'ils soient mis correctement, du bon côté.

La séance est levée à 20 heures, suivie d'un Apéritif dînatoire

Philippe PRUDHOMME  
Directeur